

Montréal, mardi le 19 avril 2016

Comité légal de l'ASSÉ : lettre de candidature

La présente vient signifier mon désir de poursuivre un engagement récemment entamé au sein du comité légal de l'ASSÉ. Depuis les dernières semaines, j'ai eu l'occasion de participer aux efforts du comité tout en prenant connaissance des dossiers actuels et en me familiarisant avec ses modes de fonctionnement.

Au courant des dernières années, nombreuses sont celles, nombreux sont ceux qui ont eu à répondre de leur engagement politique devant les tribunaux. Depuis 2011, plus de sept-mille accusations de nature criminelle et constats d'infraction de nature réglementaires ont ainsi été émis dans le cadre de manifestations. Dans ce contexte, le soutien et l'accompagnement des personnes judiciarisées sont devenus une donnée essentielle du combat politique opposant le mouvement étudiant aux pouvoirs institutionnels.

En ce qui attrait à la répression des manifestations, l'adaptation probable des corps municipaux à un récent jugement rendu par la cour supérieure de même que l'issue de quatre procès en cours, initiés à la suite du dépôt de constats d'infraction en vertu de l'article 6 du règlement P6, devront faire l'objet d'une attention soutenue au courant des prochains mois.

Je pense avoir les compétences et la volonté nécessaires pour assister le Comité légal dans sa mission de support des militant-es arrêté-es, ceci en collaboration avec toute personne intéressé-e à participer à un effort de lutte contre la judiciarisation des militant-es.

Cordialement,

Charles Carrier-Plante
Sociologie, UQÀM